



Chèques repas (déduits de nos salaires) Pas une si mauvaise idée pour Luxembourg ?

Luxembourg, 28/10/2021

Vous avez éventuellement lu récemment sur l'idée que le personnel de Bruxelles pourrait recevoir des chèques repas. Vous pourriez-vous poser la question, pourquoi pas à Luxembourg ?

Tout d'abord, ne pensez pas que des chèques-repas seraient un cadeau de notre administration, ils seraient au contraire déduits intégralement de votre salaire. De plus, ils ne sont généralement utilisables que dans leur pays d'émission (dans ce cas, au Luxembourg).

D'autre part, l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg comprend l'intérêt pour le chèque-repas, mais s'interroge sur son utilité, pour plusieurs raisons.

Vu l'externalisation des services, la crise Covid a mis à mal les cantines à Bruxelles : étant donné le télétravail, peu de clients se rendent dans les cantines ; il n'en reste d'ailleurs plus qu'une seule ouverte ainsi que quelques cafétérias.

À Luxembourg, où les cantines ouvrent à nouveau leurs portes, la situation est très différente : le personnel de la restauration est engagé directement par la Commission. En conséquence, la préférence pour les chèques-repas pourrait impliquer la fin des cantines à Luxembourg, ce qui non seulement serait désastreux pour le personnel en place dans les cantines et les cafétérias, mais serait aussi très dommageable aux collègues qui utilisent cette offre. Qui plus est, les commerces ou autres endroits permettant de se restaurer ne sont pas toujours légion à proximité des bâtiments de la Commission à Luxembourg.

Un point essentiel : les cantines et cafétérias sur le lieu de travail sont aussi un lieu où les gens se retrouvent et le dernier endroit où le lien social autour d'un repas ou d'un café peut encore être maintenu. Elles sont essentielles pour les rapports humains, d'autant plus pour tous ceux qui se sont sentis isolés pendant le confinement et qui seront probablement les premiers à pâtir de leur disparition. Déjà qu'avec les politiques de réduction du personnel sans diminution de la charge de travail, les membres du personnel ont toujours moins de temps et de possibilités d'échanger avec leurs collègues.

Très souvent, les rencontres café/cantine permettent d'ailleurs d'améliorer l'efficacité du travail, incitant à des discussions aussi utiles qu'imprévues, menant à des solutions qu'aucun courriel ou réunion n'aurait permis de trouver avec une telle rapidité. Si l'on imagine le télétravail couplé pendant le présentiel aux repas livrés et engloutis devant l'écran pour "gagner" du temps, que restera-t-il d'humain dans notre façon de travailler ? Se rendre à la cantine est également rapide et pratique, lorsqu'on ne souhaite pas ou que l'on n'a pas dans les environs de quoi se restaurer.

Par ailleurs, les navetteurs n'ont pas forcément le temps de se préparer des repas ou l'envie d'être chargés dans les transports en commun. Il est probable que bon nombre d'entre nous seraient très embêtés sans cantine.

En conclusion, l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg vous invite à réfléchir aux conséquences, parfois néfastes, d'une idée si alléchante.

Pour nous contacter :

REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

Vos représentants:

BECH et T2: N. MAVRAGANIS, C-A POPESCU	Gasperich: N. FETTAH-ZAIT C. PALADINO S. KARDARAS	OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON
--	--	----------------------------------



UNION SYNDICALE FEDERALE LUXEMBOURG
REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu
www.usf-luxembourg.eu

